

## Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Partie 1 Les présupposés du droit international privé européen de la famille</b>	<b>30</b>
<b>Titre 1 Le concept de droit international privé à travers l'Histoire : la quête du singulier universel et pluriel</b>	<b>33</b>
Chapitre 1 La découverte du concept d'universel	35
Section 1 L'universalité relative de l'Antiquité	38
I L'universalité du cosmopolitisme grec	39
II L'universalité de la citoyenneté romaine	45
Section 2 L'universalité absolue du Moyen Age	52
I Le concept universel de l'homme dans la religion chrétienne	53
II La transformation politique de l'universalité en exclusivité	58
Chapitre 2 La découverte du concept de pluriel au sein du commun	63
Section 1 L'émergence du droit international privé autour d'une pluralité juridique dans un contexte de communauté	67
I La pluralité s'inscrivant dans une communauté de droit	69
A Les prédécesseurs : la communauté de droit déverrouillant le conflit de lois	71
B Bartolo da Sassoferrato : la communauté de droit consacrant le conflit de lois	73
II La pluralité s'inscrivant dans une communauté d'allégeance	77
A L'Ecole d'Orléans : la communauté politique au soutien de la communauté juridique	79
B Dumoulin : la communauté juridique au soutien de la communauté politique	81
C D'Argentré : la communauté politique supplantant la communauté juridique	84
Section 2 Le raffermissement du droit international privé autour d'un pluriel universel encore hésitant	87
I La pluralité prescrite par une universalité imposée aux ordres juridiques	91
A L'Ecole hollandaise : la découverte dogmatique de l'universel édictant la pluralité	93
1 Souveraineté et comitas : des principes universels fondant le droit international privé sur le respect de la pluralité	94

2	L'aptitude au dépassement inhérente à l'universel imposant la pluralité	98
B	Story : la consécration du « droit international privé » autour d'une approche pragmatique de l'universel édictant la pluralité	101
1	La conscience des insuffisances théoriques d'un universel s'imposant aux États	102
2	La conscience des nécessités pratiques de surmonter les insuffisances d'un universel incapable d'organiser efficacement la pluralité	104
II	La pluralité organisée par une universalité inhérente à l'ordre juridique	106
A	Savigny : la « révolution copernicienne » du droit international privé par la consécration d'un universel organisant la pluralité	107
1	Un universel improprement fondé sur la communauté de droit	108
2	Un universel conçu comme un objectif du droit privé fondé sur l'égalité entre étrangers et nationaux	113
B	Mancini : fertilité et stérilité de l'universel édictant et organisant la pluralité	119
1	Le recours à un principe universel organisant efficacement la pluralité	120
2	Une validité conditionnée à l'acceptation par l'ensemble de la communauté des États	124
Chapitre 3	La découverte du concept de singulier	128
Section 1	Le singulier exclusif des particularistes	130
I	L'acceptation de la singularité du droit international privé	130
A	La disqualification du droit international public en tant que fondement du droit international privé	131
B	La prise de conscience de la conception nécessairement singulière du droit international privé	135
II	Les dangers de la conception singulière du droit international privé	141
A	L'impasse du nationalisme	142
B	L'absence de coordination de l'unilatéralisme	145
Section 2	Le singulier universel et pluriel comme fondement du droit international privé contemporain	149
I	La prétention à l'universalité des ordres juridiques singuliers	149
A	L'axiome de l'antériorité de l'ordre juridique national	150
B	L'axiome de l'universalité de l'ordre juridique national	154
II	Une prétention à l'universalité impliquant un universel conçu de façon ouverte à la pluralité	162

A	Les exigences morales de l'universel fondant la prétention à l'universalité _____	163
B	L'évidente fertilité de l'universel pluriel pour le droit international privé _____	169
	<b><i>Conclusion du titre : Le rôle de la communauté pour le droit international privé européen</i></b> ____	<b>175</b>
	<b>Titre 2 Le concept de droit de la famille face aux enjeux contemporains</b> _____	<b>179</b>
Chapitre 1	La crise du droit de la famille _____	182
Section 1	Le paradoxe de l'individualisme, valeur sociale fondamentale _____	183
I	Le droit mis au service de la satisfaction des désirs individuels _____	183
II	Le droit soumis à la satisfaction des désirs individuels _____	190
Section 2	La perte de sens du droit de la famille contemporain _____	197
Chapitre 2	La nécessaire redécouverte du sens du droit de la famille comme un droit de la responsabilité 203	
Section 1	L'esquisse d'un droit de la famille repensé autour de l'exigence de responsabilité ____	203
I	Une responsabilité résultant de l'acceptation de la famille comme lieu d'altérité _____	204
II	Une responsabilité renforcée par l'acceptation de la famille comme lieu de communauté ____	209
III	Une responsabilité nécessaire à l'acceptation de la famille comme lieu de réalisation de l'individu _____	217
Section 2	Une exigence de responsabilité entraînant une relecture du concept de droits de l'homme 223	
	<b><i>Partie 2 Les objectifs du droit international privé européen de la famille</i></b> _____	<b>234</b>
	<b>Titre 1 L'objectif d'unité du statut familial</b> _____	<b>235</b>
Chapitre 1	L'affirmation de l'objectif d'unité _____	236
Section 1	La place timide de l'objectif dans les traités _____	236
I	L'apparition de la citoyenneté de l'Union et de l'espace de liberté, de sécurité et de justice 237	
A	Le dynamisme initial : les traités de Maastricht et d'Amsterdam _____	237
B	L'immobilisme institutionnel : le traité de Nice et l'échec du traité établissant une constitution pour l'Europe _____	240
II	La consolidation de la citoyenneté de l'Union et de l'espace de liberté, de sécurité et de justice 246	
A	Les hésitations actuelles : le droit positif issu du traité de Lisbonne _____	247
B	Le potentiel dépassement de la dimension économique de l'Union européenne : citoyenneté de l'Union et Charte des droits fondamentaux _____	253

Section 2	La promotion de l'objectif dans la mise en œuvre des traités	256
I	L'affirmation progressive de l'objectif d'unité du statut familial par les programmes stratégiques	256
A	L'apparition de l'objectif d'unité du statut familial sous le programme de Tampere	258
B	L'affinement de l'objectif d'unité du statut familial sous le programme de La Haye	263
C	La consolidation de l'objectif d'unité du statut familial par le programme de Stockholm	268
D	L'essoufflement de la dynamique d'approfondissement de l'objectif d'unité du statut familial par le programme « post-Stockholm »	270
II	La consécration incomplète et inachevée de l'objectif d'unité du statut familial par le droit dérivé	272
A	Les limites contenues dans les règlements de première génération	274
B	Les difficultés de faire aboutir les règlements de deuxième génération	277
C	L'absence de consécration de l'objectif d'unité du statut familial par le projet en matière de documents publics et d'actes d'état civil	282
Chapitre 2	L'unité du statut familial : un objectif justifié	286
Section 1	La nature non-économique de l'objectif	286
I	L'influence limitée de la libre circulation des personnes	287
A	La réalité du droit de la famille de l'Union européenne fondé sur la libre circulation des personnes	288
B	Les déficits conceptuels d'un droit européen de la famille fondé sur la libre circulation des personnes	291
1	L'approche sectorielle et fonctionnelle de la famille	291
2	L'exclusion d'une définition européenne de la famille	293
3	Le caractère hétéronome de la définition européenne de la famille	295
4	La dissociation des effets familiaux de la situation familiale	297
C	Des déficits conceptuels révélateur d'une « référence-dépendance » à l'égard des ordres juridiques nationaux	300
II	L'influence inexistante d'autres objectifs économiques	303
A	L'impossibilité de fonder l'objectif d'unité du statut familial sur son lien avec le marché intérieur	304
B	La marginalisation des objectifs traditionnels de l'Union européenne face à l'objectif d'unité du statut familial	307

Section 2	La nature politique de l'objectif	313
I	Un objectif supposant la nature politique de l'Union européenne	314
A	La difficile recherche du fondement de l'objectif d'unité du statut familial	315
1	L'impossibilité de fonder l'objectif d'unité du statut familial sur les objectifs spécifiquement liés à la création de l'espace de sécurité, de liberté et de justice	316
2	L'impossibilité de fonder l'objectif d'unité du statut familial sur le principe de non- discrimination	319
3	L'impossibilité de fonder l'objectif d'unité du statut familial sur un éventuel droit fondamental international	325
B	Un objectif ne pouvant se fonder que sur la notion de citoyenneté européenne	328
II	Un objectif révélant la nature politique de l'Union européenne	333
A	La nécessité de l'objectif d'unité du statut familial en vue de la pleine réalisation de la citoyenneté européenne	335
1	Une nécessité pour la dimension non-économique de l'Union européenne	336
2	Une nécessité pour la promotion d'une citoyenneté active	342
B	La contribution de l'objectif d'unité du statut familial à l'approfondissement du fédéralisme européen	347
<b>Conclusion du titre : L'objectif d'unité du statut familial et la légitimité de l'Union européenne</b>		<b>352</b>
<b>Titre 2 L'objectif de diversité des statuts familiaux</b>		<b>356</b>
Chapitre 1	L'affirmation de l'objectif de diversité	357
Section 1	Le constat de la diversité	357
I	La diversité des droits de la famille nationaux	357
A	La diversité des règles de droit matériel	358
B	La diversité des règles de droit international privé	365
II	L'encadrement mesuré par des principes européens communs	370
A	L'encadrement réel par les droits fondamentaux	373
B	L'encadrement nuancé par la marge d'appréciation nationale	378
Section 2	L'objectif de diversité dans le droit de l'Union européenne	384
I	La diversité des statuts familiaux dans les traités	385
A	Le respect des identités nationales face à l'émergence du concept de citoyenneté de l'Union	385

B	Le respect des différents systèmes et traditions juridiques des États membres face à l’approfondissement de l’espace de liberté, de sécurité et de justice _____	389
II	La diversité des statuts familiaux dans la mise en œuvre des traités _____	393
A	Une consolidation progressive par les programmes stratégiques _____	393
1	La place limitée de l’objectif de diversité dans le programme de Tampere _____	393
2	L’affirmation de l’objectif de diversité par le programme de La Haye _____	395
3	La pérennisation de l’objectif de diversité par les programmes de Stockholm et « post-Stockholm » _____	397
B	Une place centrale dans les règlements de droit international privé de la famille _____	399
1	L’ouverture à la diversité : les règlements « de première génération » _____	400
2	La reconnaissance de la diversité : les règlements « de deuxième génération » _____	402
3	Le caractère fondamental du respect de la diversité : le recours systématique à l’ordre public _____	404
Chapitre 2	Le maintien de la diversité : une nécessité _____	406
I	L’impossibilité d’une unification du droit de la famille _____	407
A	Les échecs des tentatives d’unification internationale _____	407
1	Les tentatives officielles _____	407
2	Les tentatives officieuses _____	412
B	L’inévitable ancrage national du droit de la famille _____	417
1	La dimension sociale et politique du droit de la famille _____	417
2	La dimension démocratique du droit de la famille _____	420
II	L’inutilité d’une unification du droit de la famille _____	425
A	L’inutilité d’une matérialité européenne _____	426
B	Le respect des identités et des systèmes et traditions juridiques nationaux _____	434
III	L’importance de l’objectif de diversité pour le projet européen _____	440
A	La nature nationale et plurielle de l’ordre juridique de l’Union européenne _____	441
B	L’encadrement des pouvoirs de l’Union européenne _____	449
	<b>Conclusion du titre : Le droit international privé européen de la famille et la réalité du fédéralisme européen _____</b>	<b>458</b>
	<b><i>Partie 3 Concevoir le droit international privé européen de la famille à l’aune de ses fondements théoriques et politiques _____</i></b>	<b><i>469</i></b>

<b>Titre 1</b>	<b>Articuler le conflit de juridictions avec le conflit de lois</b>	<b>471</b>
Chapitre 1	La condamnation de systèmes se limitant au conflit de juridictions	475
Section 1	La condamnation d'un système fondé uniquement sur la méthode de la reconnaissance	476
I	La définition de la méthode de la reconnaissance	478
A	L'inadéquation d'une méthode de la reconnaissance purement factuelle	480
1	Le caractère inconcevable d'une reconnaissance inconditionnelle des situations simplement existantes	481
2	Le caractère inadapté d'une reconnaissance des situations conditionnée exclusivement aux critères de l'ordre juridique d'accueil	487
B	L'acceptation conflictuelle de la méthode de la reconnaissance	492
1	La méthode de la reconnaissance reste une des méthodes du conflit de lois	493
2	La méthode de la reconnaissance, règle de conflit particulièrement libérale encadrée par des conditions de régularité unilatéralement posées par l'ordre juridique de reconnaissance	500
3	L'affinement de la règle de conflit de lois opéré par la méthode de la reconnaissance	503
II	Les insuffisances de la méthode de la reconnaissance	512
A	La matérialité de la méthode	513
1	La matérialité inévitable de la conformité aux conditions matérielles d'accueil	514
2	La matérialité condamnable de la fragilisation du statut familial	518
B	L'encadrement de la méthode	522
1	La nécessité d'encadrer la compétence internationale indirecte	523
2	Une nécessité impliquant des règles de compétence directe communes	526
Section 2	La condamnation d'un système fondé sur la compétence directe et la reconnaissance	531
I	Un système potentiellement cohérent	532
A	La possibilité d'atteindre l'unité du statut familial en cas d'unicité de compétence	532
B	La possibilité d'une complémentarité des chefs de compétence internationale par le recours à des mécanismes de coopération	539
II	Un système effectivement défaillant	545
A	La nécessité d'ouvrir largement les fors disponibles	546
B	L'inévitable matérialité du système	549
Chapitre 2	La règle de conflit de lois, véritable pierre angulaire du système	554

Section 1	L’articulation des méthodes autour de la prévalence d’un rattachement matériel unique	556
I	L’importance d’une intégration matérielle unique garantie par le conflit de lois	557
II	Le rôle fondamental du conflit de lois dans la conception des méthodes relevant du conflit de juridictions	563
A	Le besoin de garantir l’effectivité de la règle de conflit de lois par les règles de compétence internationale	564
B	La nécessité de revaloriser la règle de conflit de lois face à l’exigence de reconnaissance	568
Section 2	Une réponse appropriée aux enjeux de la libre circulation au sein de l’Union européenne	573
I	La prévalence du conflit de lois légitimant le libéralisme des règles européennes de conflit de juridictions	574
A	Le libéralisme des règles de reconnaissance justifié en cas de détermination d’une intégration matérielle unique	575
B	Le libéralisme des règles de compétence justifié en cas de protection de l’intégration matérielle unique	580
II	Une articulation des méthodes nécessaire au respect des droits de la famille nationaux	585
A	Le besoin de tenir compte de l’irréductible diversité des règles nationales de droit matériel	586
B	La possibilité de surmonter la diversité persistante des règles nationales de conflit de lois	588
<b>Conclusion du titre : Analyse sommaire des conséquences de l’exigence d’articulation du conflit de juridictions et du conflit de lois</b>		<b>596</b>
<b>Titre 2</b>	<b>Assumer la dimension nationale du droit de la famille</b>	<b>600</b>
	Section introductive : Le rôle des institutions européennes	601
Chapitre 1	Le fonctionnement normal du système	605
Section 1	Les rattachements objectifs appropriés	608
I	Le choix de la facilité : la résidence habituelle	611
A	Le mérite réel en vue de l’évaluation de l’effectivité de la situation familiale	611
B	Le mérite « décisif » : un rattachement flou laissé à l’appréciation du juge	614
II	Le besoin de revaloriser le rattachement par la nationalité	619
A	Les avantages en termes de stabilité et de respect des ordres juridiques des États membres	620



1	Le rôle central à l'égard de la validité des relations familiales _____	620
2	Le rôle plus nuancé à l'égard des effets des relations familiales _____	627
B	Le faux problème des conflits de nationalités _____	630
1	Des conflits surmontables à l'égard de la validité de la relation familiale _____	632
2	Des conflits surmontables à l'égard des effets de la relation familiale _____	637
Section 2	La nécessité d'encadrer le recours à l'autonomie de la volonté _____	641
I	L'inadéquation d'une autonomie de la volonté « pure » _____	642
A	L'individualisme inhérent à l'autonomie de la volonté _____	643
B	L'inévitable matérialité du choix de loi illustrée par le divorce _____	649
II	Un indispensable encadrement incompatible avec une lecture classique de l'autonomie de la volonté _____	657
A	La tension entre protection de la liberté individuelle et respect des devoirs familiaux _____	657
B	Le maintien du rôle de l'État par la soumission du choix aux conditions de proximité _____	669
Chapitre 2	L'exception d'ordre public comme révélateur de l'équilibre institutionnel du système _____	681
Section 1	L'inévitable dimension nationale de l'ordre public _____	684
I	L'indispensable fonction sociale de l'ordre public _____	685
A	Un ordre public faussement relié à la neutralité des règles de conflit _____	685
B	L'antériorité de l'ordre juridique national : fondement véritable de l'ordre public _____	688
II	Le contenu nécessairement évolutif de l'ordre public _____	691
A	Le caractère flou de l'ordre public _____	692
B	Le rôle fondamental du juge national dans l'application de l'ordre public _____	695
Section 2	La difficile transposition des exigences inhérentes à l'exception d'ordre public au contexte européen _____	699
I	L'impossible unité du statut familial en cas d'impossibilité de la coordination _____	700
A	La prévalence des objectifs matériels nationaux en cas de conflit avec les objectifs conflictuels européens _____	702
B	L'absence de prétention à la circulation de la situation résultant de l'application de l'exception d'ordre public _____	706
II	Le besoin d'une régulation européenne de l'exception d'ordre public _____	709
A	L'encadrement par les principes de confiance et de reconnaissance mutuelles _____	714
B	La prévention par la coordination des ordres juridiques nationaux _____	719

<b>Conclusion du titre – Les limites du droit international privé européen de la famille</b>	<b>728</b>
<b>Conclusion générale</b>	<b>730</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>740</b>
<b>Table des annexes</b>	<b>808</b>